



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 10 mars 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Nathalie Hadida, directrice générale
Marie-Hélène Bourque, greffière
Stéphane Patenaude, directeur des travaux publics

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 44, il est proposé par la mairesse Maria Tutino, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de reporter l'heure du début de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé, prévue pour avoir lieu le mardi 10 mars 2015 à 19 h 30, à 19 h 50.

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 10 mars 2015.

2015-03-039 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 10 mars 2015, avec la modification suivante :

- Section H - PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT est déplacée dans l'ordre de jour pour être placée avant la section D, et les autres sections sont renumérotées en conséquence.

Le conseiller Brian Manning propose d'ajouter l'item suivant à l'ordre du jour : Dépôt du rapport du comité d'environnement portant sur les méthodes visant à réduire le bruit provenant de l'autoroute et des trains à Baie-D'Urfé.

La majorité du conseil vote contre l'ajout de cet item à l'ordre du jour. L'item n'est pas ajouté à l'ordre du jour.

La proposition d'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 10 mars 2015 est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 26 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- L'état du projet de revitalisation de la berme.
- Transmission de l'information à la Ville concernant des cambriolages.
- L'entretien du fossé à côté du lot du MTQ.
- Travaux d'entretien relatifs au pavage des trottoirs suite au dégel au printemps.

- Infractions criminelles commises à Baie-D'Urfé pendant le mois de février.
- Erratum dans la revue Entre Nous.
- Visite du bâtiment des travaux publics.
- Étendue de la contribution financière de la Ville à la revue Entre Nous.
- Clôture autour de l'ancienne station d'essence à proximité du centre commercial.

La période de questions se termine à 20 h 18.

D. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Participation de la Ville de Baie-D'Urfé à l'événement l'« Heure de la Terre » qui se tiendra le samedi 28 mars 2015 à 20 h 30.

ATTENDU QUE le 28 mars 2015, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement mondial annuel l'Heure de la Terre inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature;

ATTENDU QUE cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure; et

ATTENDU QU'en 2014, plus de 7000 villes réparties dans 162 pays ont éteint leurs lumières pendant une heure, envoyant ainsi un message sérieux en faveur de la lutte contre le réchauffement global;

2015-03-040 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Brian Manning, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Baie-D'Urfé éteigne toutes les lumières non-essentiels pour une période d'une heure le samedi 28 mars 2015 à compter de 20 h 30; et

QUE tous les commerces et résidents de la Ville de Baie-D'Urfé soient encouragés à se joindre à la Ville le 28 mars 2015 pour célébrer l'Heure de la Terre.

2. Adoption du Règlement n° 875-107 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, visant l'implantation d'une stratégie de gestion de l'agrile du frêne.

2015-03-041 Il est proposé par la mairesse Maria Tutino et appuyé par le conseiller Charles Colomb :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 875-107, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le Règlement n° 875-107 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, visant l'implantation d'une stratégie de gestion de l'agrile du frêne.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Adoption de la Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.

Les conseillers Peter Fletcher, Lynda Phelps et Janet Ryan déclarent qu'ils ont un intérêt dans cette affaire puisqu'ils ont des frênes sur leurs propriétés privées, et ils s'abstiennent donc de prendre part à la discussion publique et au vote sur ce sujet.

2015-03-042 Il est proposé par la mairesse Maria Tutino et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter la Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp et Charles Colomb.
Contre : Le conseiller Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

E. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

- Rapport sur les activités criminelles.
- Explication au sujet des priorités et du plan d'action du poste de quartier 1 du SPVM; les citoyens sont invités à consulter le site web du poste de quartier 1 du SPVM.
- Rappel de rester vigilant et conseils à cet égard.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de février 2015.

Le maire donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de février 2015.

- Rélocalisation et réorganisation du CLD et du CSSS de l'Ouest-de-l'Île.
- Position de la Ville de Baie-D'Urfé relative aux boîtes postales communautaires de Postes Canada.
- L'état de la demande d'afficher sur le site web de la Ville les informations concernant les comités de la Ville.
- Analyse comparative des taux de taxes sur l'Île de Montréal.
- L'état du surplus de la Ville et son évolution depuis 2009.
- L'historique des permis de construction à Baie-D'Urfé.
- Déclaration concernant les demandes d'accès à l'information.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de février 2015.

Les conseillers donnent des comptes-rendus des activités de la Ville pour le mois de février 2015.

Peter Fletcher:

- Demandes d'accès à l'information.

Janet Ryan:

- Rencontre avec le poste de quartier 1 du SPVM et d'autres municipalités dans le cadre d'une initiative entreprise en vue d'harmoniser les règlements de nuisances.
- Avis de motion donné à la réunion du conseil d'agglomération de Montréal en février indiquant que le *Schéma d'aménagement et de développement de Montréal* sera réadopté à la réunion en mars.

Lynda Phelps:

- L'assemblée générale annuelle de l'Association des résidents de Baie-D'Urfé s'est tenue le 23 février 2015.
- Documentaire sur la foi bahá'íe a été présenté à la Résidence Maxwell le 27 février 2015.

Michel Beauchamp:

- Politique sur les graffitis : nouvelles mesures concernant l'enlèvement des graffitis seront mises en place.

F. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 février 2015 à 19 h 30.

2015-03-043 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 février 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

G. CORRESPONDANCE

1. Lettre de M. Steve Kusters, président d’Intellimix, demandant un changement de zonage afin de permettre l’agrandissement des installations d’Intellimix.

Référée à l’administration.

2. Lettre de Mme Karin Gebert concernant l’utilisation du sel sur les trottoirs de Baie-D’Urfé.

Référée à l’administration.

3. Lettre de M. Robert Brown demandant la permission et le soutien de la Ville afin de continuer à développer le projet Mornarch Meadow.

Référée à l’Administration.

4. Lettre de M. Eric Winn concernant le stationnement et l’accueil général des équipes de soccer et autres visiteurs à proximité des terrains de l’école Dorset.

Référée à l’administration.

5. Lettre de M. Norman Lagendyk demandant une modification au Règlement de zonage n° 875 pour permettre la construction d’un garage.

Référée à l’administration.

H. ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois de février 2015.

2015-03-044 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois de février 2015.

2. Adoption du Règlement n° 1043-1 modifiant le Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire afin de modifier la disposition relative au pouvoir des employés d’autoriser des dépenses.

2015-03-045 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Janet Ryan d’adopter le Règlement n° 1043-1 modifiant le Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire afin de modifier la disposition relative au pouvoir des employés d’autoriser des dépenses, tel que lu.

La conseillère Lynda Phelps quitte la salle du conseil à 21 h 58 et revient à 22 h 00, et prend part au vote.

La proposition est adoptée À L’UNANIMITÉ.

3. Demande de moratoire sur l’installation des boîtes postales communautaires par Postes Canada.

ATTENDU QUE Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;

ATTENDU QUE cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile d’ici à 2018-2019;

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D’Urfé a demandé à Postes Canada de reporter sa décision et d’entamer une discussion avec des municipalités directement concernées par la réforme de service de poste dès que possible, conformément à la résolution n° 2014-02-044, adoptée par le conseil lors de la séance ordinaire tenue le 11 février 2014;

ATTENDU QUE l’Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette réforme par résolution le 20 février 2014;

ATTENDU QUE l’Union des municipalités du Québec (UMQ) a demandé une suspension de la réforme entreprise par résolution le 8 octobre 2014;

ATTENDU QUE, malgré un engagement d’une meilleure consultation auprès des municipalités, Postes Canada a accéléré sa réforme sans tenir compte de la diversité des réalités municipales;

ATTENDU QUE les municipalités sont propriétaires et gestionnaires de l’emprise publique municipale;

ATTENDU QUE les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;

ATTENDU QUE les municipalités doivent veiller à ce que les citoyens reçoivent toute l'information utile sur ces services;

2015-03-046 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps:

QUE la Ville de Baie-D'Urfé demande au gouvernement du Canada de mettre en place, dès maintenant, un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable Lisa Raitt, Ministre des Transports, à M. Deepak Chopra, président et directeur général de Postes Canada, à M. Francis Scarpaleggia, député libéral pour la circonscription de Lac St-Louis et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour les mois de janvier et février 2015.

2015-03-047 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour les mois de janvier et février 2015.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de février 2015.

2015-03-048 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de février 2015.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Avis de motion – Règlement n° 878-23 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de modifier les exigences relatives à la garantie monétaire d'exécution pour les permis de démolition.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 878-23 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de modifier les exigences relatives à la garantie monétaire d'exécution pour les permis de démolition*. L'objectif de cet amendement est d'augmenter le montant de la garantie monétaire d'exécution exigée pour l'émission d'un permis de démolition pour un bâtiment d'une valeur inférieure à 100 000 \$, et de réduire le montant de la garantie monétaire d'exécution exigée pour l'émission d'un permis de démolition pour un bâtiment d'une valeur supérieure à 100 000 \$.

2. Avis de motion et adoption du premier projet de règlement n° 875-108 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 875-108 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel*. L'objectif de cet amendement est de permettre un plus grand nombre d'occupants dans les bâtiments ayant une superficie de plus de 10 000 mètres carrés.

Le conseiller Brian Manning déclare son intérêt dans cette affaire puisqu'il est propriétaire d'un lot dans le secteur industriel et il s'abstient donc de prendre part à la discussion publique et au vote sur ce sujet.

2015-03-049 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps :

D'adopter le *premier projet de règlement n° 875-108 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industrie*, tel que lu; et

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique concernant l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue le mardi 14 avril 2015 à 19 h à l'hôtel de ville de Baie-D'Urfé sis au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote:

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidants de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international; et

ATTENDU QUE les individus suivants ont soumis une demande pour le mois de février 2015 et satisfont aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Candidat	Compétition	Montant
Eric Pelletier	2015 Eastern Canadian Championship (natation)	100 \$
Eric Pelletier	AQUAM Provincial Championship (natation)	100 \$
James Guest	Orlando Grand Prix (natation)	100 \$
James Guest	2015 Eastern Canadian Championship (natation)	100 \$
Anna Guest	Invitation Provincial A-AA-AAA (natation)	100 \$

2015-03-050 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois de février 2015.

2. Versement d'une contribution financière à l'Orchestre symphonique des jeunes du West Island (OSJWI) d'une somme de 700 \$ pour l'année 2015.

2015-03-051 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de verser une contribution financière à l'Orchestre symphonique des jeunes du West Island (OSJWI) d'une somme de 700 \$ pour l'année 2015 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds sera émis par la trésorière.

3. Versement d'une contribution financière aux Services à la famille Amcal d'une somme de 400 \$ pour l'année financière 2015-2016.

2015-03-052 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de verser une contribution financière aux Services à la famille Amcal d'une somme de 400 \$ pour l'année financière 2015-2016 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds sera émis par la trésorière.

4. Versement d'une contribution financière à M. Robert Brown d'une somme de 150 \$ pour l'achat de semences dans le cadre du projet Monarch Meadow.

2015-03-053 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de verser une contribution financière à M. Robert Brown d'une somme de 150 \$ pour l'achat de semences dans le cadre du projet Monarch Meadow et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds sera émis par la trésorière.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de février 2015.

2015-03-054 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'approuver la liste des dépenses pour le mois de février 2015 d'une somme de 5 995 756,04 \$.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Paiement de la facture n° 91097632 d'une somme de 70 706.75 \$ (taxes incluses) au Canadien National (CN) pour des travaux de réfection du passage à niveau sur Morgan.

2015-03-055 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'autoriser le paiement de la facture n° 91097632 d'une somme de 70 706.75 \$ (taxes incluses) au Canadien National (CN) pour des travaux de réfection du passage à niveau sur Morgan et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-190-00-994

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-03-056 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 22 h 55.

Mairesse

Greffière